

Bridge

PROBLEME 1014

par Bernard Lacour

Sud joue 3SA
entame du V♠ avec:

♠ A8
♥ R64
♦ D953
♣ AV86

Donneur Nord

♠ R75
♥ A7
♦ RV106
♣ D1095

Prenez vos précautions

Sur l'ouverture de 1♦ de Nord, Sud conclut logiquement à 3SA.

JEU DE LA CARTE :

Tout va bien, Sud a un double arrêt Cœur, et va faire 2 levées de Pique, 2 de Cœur, 3 de Carreau et 3 de Trèfle (voire 4). Un danger guette Sud. Il doit faire l'impasse au R♣ pour établir les levées dans la couleur et donner la main à l'A♦ pour affranchir cette couleur, une seule de ces couleurs ne suffisant pas à produire les levées qui lui manquent. Si le R♣ est mal placé, le retour Cœur pourrait être fatal si la couleur est 5-3 en flanc et qu'Ouest possède l'A♣. Un simple laisser-passer permet d'enlever la communication à Cœur. Encore faut-il qu'Ouest ne puisse pas prendre la main quand ses Cœurs sont affranchis. Sud prend l'entame Cœur, et joue en premier Carreau jusqu'à ce que le flanc prenne de l'A♦. Ovest insiste à Cœur, mais Sud laisse passer une fois, prend la continuation, fait l'impasse Trèfle, si elle rate Est prend la main, mais n'a plus de Cœur à jouer, et s'il joue Cœur quand même c'est qu'ils sont 4-4 donc sans danger pour Sud.

La main d'Ouest :

♠ V53 ♥ V10964 ♦ A2 ♣ 742

Sud joue 6♥
entame du R♣ avec:

♠ R42
♥ AD63
♦ AV1084
♣ 6

Donneur Nord

♠ A6
♥ V98752
♦ D9
♣ A85

Améliorez vos chances !

Nord ouvre de 1♦, sur la réponse de 1♥, très optimiste il jume à 3♥, montrant 17-19 points de soutien, un fit 4ème et un jeu irrégulier. Sud réévalue sa D♦ dans la couleur 5ème de son partenaire et nomme son contrôle Pique, Nord nomme son contrôle Trèfle. Sud dit 4♥ déniaient le contrôle Carreau, mais Nord toujours très optimiste pose le Blackwood et conclut au chelem.

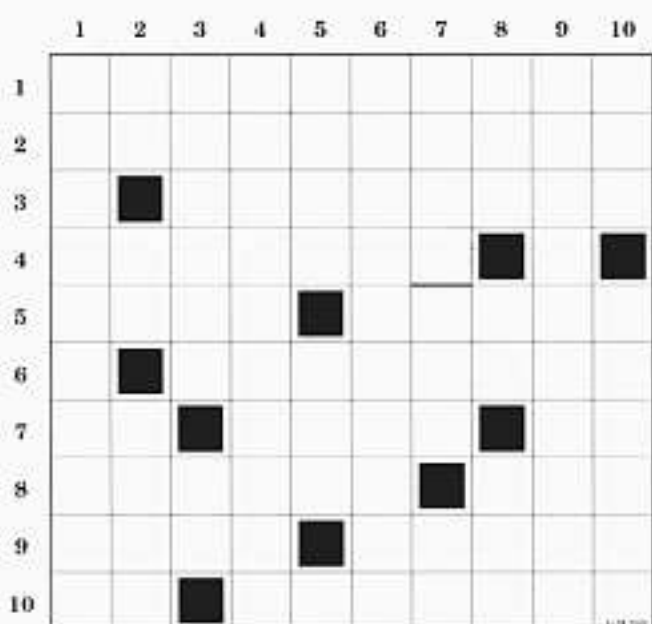
JEU DE LA CARTE :

Après ces enchères optimistes Sud joue un chelem de bonne facture, il faut trouver l'un des Rois rouges en Ouest. Il existe un danger à Cœur: si le Roi est placé 3ème et que Sud joue un petit vers la D♥ du mort, Ouest restera avec la fourchette R10 sur le Valet et fera une levée. Sud peut éviter de perdre cette levée en partant du V♥, si Ouest couvre du Roi, en raison du fit 10ème, Sud verra la défausse d'Est. Il n'aura plus qu'à rentrer en main et à jouer le 9♥ pour prendre le 10 en impasse. Partit du Valet avec V987 n'est efficace que lorsque l'on a un fit 10ème. Sinon on risque de perdre une levée avec le Roi se placé et le 10 long à droite.

La main d'Ouest :

♠ V75 ♥ R104 ♦ 753 ♣ RD107

Mots croisés



Problème n° 81

HORIZONTELEMENT

1. Accolade. - 2. Guider de manière ésotérique. - 3. Excès d'une personne piquée. - 4. Pourvue de crochets. - 5. Il a sa place à la cuisine. Fut souvent retiré par les cheveux. - 6. Soixante-dix en Belgique. - 7. Pour de l'alu. Le lac d'un cratère. Simple désinence verbale. - 8. Maître dans le bain. Un point d'égalon. - 9. Qui t'appartient. Pleine de feu. - 10. Devant un titre. Massacres.

VERTICALEMENT

1. Oppressante. - 2. Fait maître. Pièce nippone. Poèmes. - 3. L'investissement d'une ville. Terre divisée. - 4. Changement de direction. - 5. Où travailler pour des prunes. Ancienne capitale du

Béarn. - 6. Retard coûteux. - 7. Accouplé à la moto. Sigle de sentier. - 8. Jeune gars. Il est neuf à date fixe. - C'était en Arménie. - 9. Rafraîchie. - 10. Durée vague. Tragédie d'Eschyle (les).

Solution n° 80

HORIZONTELEMENT

1. EMIGRATION. - 2. NULLEMENT. - 3. TE. ENFER. - 4. USURIERE. - 5. EST. TRAC. - 6. LAIC. TER. - 7. LOURD. TU. - 8. CHIPS. ETAT. - 9. TIEN. ILE. - 10. RUEE. AERER.

VERTICALEMENT

1. ENTRELACER. - 2. MUE. SA. - 3. IL. UTILITE. - 4. GLAS. COPIE. - 5. RE. UT. USE. - 6. AMERRIR. NA. - 7. TENIA. DE. - 8. INFECT. TIR. - 9. OTER. ETALE. - 10. RECRUTER.

Consommation / Les conférences de l'UFC-Que Choisir

Les dangers des crédits revolving

Taux d'intérêt, mensualités, TEG... Beaucoup de consommateurs mal informés se font piéger par les crédits revolving et s'embourbent dans des remboursements sans fin. Pour les aider à emprunter en connaissance de cause, l'UFC-Que Choisir 67 fait le point avec eux.

■ «Les crédits revolving sont les plus chers et comportent le plus de pièges.» A la Maison des associations, Emmanuel Rodriguez, de l'UFC-Que Choisir, donne d'emblée le ton à la petite dizaine de consommateurs venus apprendre comment emprunter l'esprit léger. «Avec ce type de crédits, les dangers sont plus importants car l'accès à l'argent paraît très facile, mais les intérêts sont extrêmement élevés», met en garde le juriste.

« Tout droit vers le surendettement »

Aussi appelés crédits reconstituables ou permanents, ces crédits se déclinent sous plusieurs formes. Certains sont des crédits à la consommation, on les trouve aussi sous forme de cartes de fidélité proposées par les magasins ou de simples lignes de crédit que vous utilisez comme bon vous semble, sans condition d'accès. «Le piège, c'est que le consommateur n'est pas toujours conscient qu'en souscrivant à une carte de fidélité, il devra en réalité rembourser un crédit avec un TEG (*) élevé. Et si la situation économique du client ne lui permet pourtant pas de prendre un tel crédit, on va tout

droit vers le surendettement», prévient Emmanuel Rodriguez.

Peu de règles protègent les consommateurs mal avertis. Les établissements de crédit ont toutefois une obligation d'information. «Ils doivent prévenir le client que les contrats de ces crédits sont d'un an reconductible tacitement, explique l'avocat. Certains organismes en profitent pour modifier les modalités du contrat d'une année sur l'autre en augmentant le TEG par exemple». Le consommateur n'a alors que 20 jours pour s'en apercevoir et dénoncer ces nouvelles conditions. «Et si un consommateur n'utilise pas son crédit revolving, le contrat s'arrête obligatoirement au bout de 3 ans.»

« Coup d'épée dans l'eau »

Pour restreindre ces abus, un projet de loi visant à réglementer la mise en place du crédit revolving est actuellement en première lecture à l'Assemblée nationale. Son but principal est de renforcer la protection du consommateur pour faire face au surendettement souvent occasionné par ces crédits.

«Le délais de rétraction après souscription à un crédit



Avec les crédits revolving, l'accès à l'argent paraît très facile. (Photo archives DNA)

passerait de 7 à 14 jours, ce qui éviterait l'effet impulsif, explique l'avocat. Les publicités devront informer sur le taux d'intérêt réel du crédit et non plus sur un taux promotionnel. Les échéances devront nécessairement comprendre une partie du capital et pas uniquement des intérêts, afin que le remboursement dure moins longtemps». Enfin, la solvabilité du client serait mieux étudiée avant la souscription.

«Ces mesures sont loin d'être suffisantes, déplore l'avocat. 63% des organismes

orientent consciemment leurs clients vers des crédits revolving alors qu'il en existe d'autres plus appropriés avec des taux d'intérêt inférieurs. La loi ne prévoit rien contre ces abus! C'est un coup d'épée dans l'eau.» L'année dernière, 200 000 nouveaux dossiers ont été déposés à la Commission de surendettement. Une hausse de 18% par rapport à 2008. **Amandine Bonnet**

(*) Le taux effectif global est le taux d'intérêt annuel tout frais compris que le consommateur paye effectivement pour son crédit.

Les Français à table

Équilibrer alimentation et budget

■ Moins de grignotage, moins de sel et d'alcool: les Français disent manger plus équilibré, mais ils se laissent de plus en plus tenter par les plats tout prêts, tout en surveillant davantage leur budget.

Plus des trois quarts de la population (75,9%) estiment manger de façon équilibrée, selon le Baromètre santé nutrition 2008, une opinion en augmentation de 3 points depuis la première enquête, en 1996. «Manger équilibré» signifie essentiellement, pour les personnes interrogées, «manger varié», «favoriser certains aliments» comme les fruits et légumes, et, dans une moindre mesure, en éviter certains, comme les produits gras ou salés.

Le facteur prix particulièrement sensible

Parmi les facteurs influençant la composition des menus, la «santé» et le «budget» sont devenus déterminants, au détriment du «temps de préparation».

En outre, depuis 2002, année de la précédente enquête, la proportion de personnes citant le prix comme critère de choix du lieu d'achat des produits alimentaires a presque doublé. Celle citant le critère de qualité et variété a diminué de moitié.

Le facteur prix apparaît particulièrement sensible



De 2002 à 2008, la proportion de personnes citant le prix comme critère de choix du lieu d'achat des produits alimentaires a presque doublé. (Photo archives DNA)

dans la consommation des fruits et légumes, en légère augmentation, mais toujours insuffisante. 11,8% des Français âgés de 12 à 75 ans ont mangé des fruits et légumes au moins 5 fois (repère quantitatif recommandé) la veille de l'enquête (contre 10% en 1996 et 2002).

Dans cette enquête de 2008, près de 43% des personnes qui pensent ne pas manger suffisamment de fruits évoquent leur prix comme étant un obstacle, contre 15% en 2002. Pour les légumes, la proportion est passée de 15,4% à 37% en 2008.

L'enquête de l'Institut national de prévention et d'édu-

cation pour la santé (Inpes) montre par ailleurs que près de 3% des Français n'ont pas toujours assez à manger. De plus, 40% disent avoir assez à manger, mais pas toujours les aliments qu'ils souhaiteraient.

Consommation d'alcool en baisse

Le budget alimentaire plus serré et le plaisir de cuisiner sont autant de facteurs susceptibles de jouer en faveur d'un temps passé en cuisine plus important. Pourtant, les plats tout prêts font de plus en plus d'adeptes. La proportion de personnes déclarant avoir consommé un plat tout

prêt au moins une fois par semaine a nettement augmenté, passant de 32,2% en 2002 à 47,3% en 2008. La consommation restant nettement plus importante chez les jeunes et les jeunes adultes.

La baisse de la consommation d'alcool se confirme (37,4% des 18-75 ans déclarent avoir bu la veille de l'enquête, contre 39,4% en 2002 et 44,7% en 1996).

Par ailleurs, la mauvaise habitude du grignotage entre les repas diminue depuis 2002, passant de 8,8% à 5,6% en 2008. Cette tendance s'observe aussi chez les jeunes de 12 à 18 ans (8,5% en 2008 contre 13,3% en 2002). De même, l'habitude de mettre des matières grasses ou du sel sur la table a diminué.

En revanche, la consommation de boissons sucrées a augmenté, passant de 19,5% à 22% entre 2002 et 2008. Autre point négatif, l'activité physique, qui joue un rôle essentiel dans l'équilibre nutritionnel, reste insuffisante. Plus de la moitié des Français (58% des 15-75 ans) n'atteint pas le niveau d'exercice recommandé.

Le Baromètre santé nutrition 2008 a été réalisé auprès d'un échantillon représentatif de 4 714 personnes âgées de 12 à 75 ans, interrogées par téléphone.